

RAPPORT ANNUEL

2019
2020

imaginons demain
PAR LA COLLABORATION

 Commission scolaire
René-Lévesque

Centre
de services scolaire
René-Lévesque

Québec 

TABLE DES MATIÈRES

Message du directeur général	3
Déclaration de services	4
Qui sommes-nous?	5
Conseil des commissaires	6
Les 3 enjeux de notre PEVR	7
Enjeu 1: Diplomation, qualification et formation continue	9
Enjeu 2: Prévention et réussite en littératie	11
Enjeu 3: Développement global de l'élève dans un environnement sain et sécuritaire.....	14
Le personnel au service des élèves	15
Loi sur la gestion et contrôle des effectifs	16
Investissements au service des élèves	17
Rapport – Présidente du Comité de parents	18
Rapport – Protecteur de l'élève	20
Rapport – Plan contre la violence et l'intimidation	21
Pilotage et suivi	22



MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



LOUIS BUJOLD
Directeur général

J'aimerais commencer la présentation de ce rapport annuel en soulignant, au nom de notre grande équipe, notre profonde reconnaissance à tous les commissaires qui se sont engagés durant quelque 20 ans pour la cause de l'éducation. Avec M. Jean Couture, qui a assumé la présidence du conseil au cours des 13 dernières années, la mission d'offrir des services éducatifs de qualité à chaque élève, dans tous nos établissements, a été sous bonne garde et le devoir bien accompli! Nous l'en remercions chaleureusement, de même que chacune et chacun des commissaires qui ont œuvré avec cœur, au fil des ans, à la Commission scolaire René-Lévesque.

L'année scolaire 2019-2020 peut très certainement être qualifiée d'année exceptionnelle. La mise en place, dès février 2020, d'une nouvelle structure de gouvernance scolaire a été suivie de près par la pandémie de COVID-19 qui nous a tous pris par surprise et nécessité un réaménagement global sans précédent. Fermeture des établissements, confinement collectif, organisation de services de garde d'urgence, mise en œuvre de formation à distance, suspension de cours pour les élèves du secondaire, télétravail pour l'ensemble du personnel, retour en classe des élèves du primaire en mai, annulation des épreuves ministérielles de juin... autant de situations inédites qui nous ont imposé de nouveaux défis, tant sur le plan humain qu'organisationnel.

Ce contexte particulier, relevant le plus souvent de la gestion de crise, ne nous a cependant pas empêché de maintenir nos

orientations bien vivantes pour la réussite de nos élèves. Même de manière virtuelle, c'est bien concrètement que nous avons poursuivi l'application de notre Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) et l'accompagnement de nos établissements dans la réalisation de leurs projets éducatifs en lien avec les trois enjeux du PEVR : **Diplomation, qualification et formation continue, Prévention et réussite en littératie, Développement global de l'élève dans un environnement sain et stimulant.**

En soutien à l'atteinte des objectifs de notre PEVR, nous avons poursuivi la démarche de calibration de nos services, notamment celui des ressources financières et informatiques, scindant ce dernier en deux pour constituer un service des ressources informationnelles autonome.

Comme à notre habitude, nous avons choisi de mettre en valeur une thématique annuelle. Tout au long de cette année, c'est une vision conjuguée «au NOUS» que nous avons continué de promouvoir auprès des membres de l'organisation et de tous nos élèves : «Apprenons ensemble, visons la réussite, imaginons demain!» Ce slogan s'est avéré plus qu'inspirant dans le contexte de pandémie que nous avons connu et continuons d'expérimenter.

Maintenant, nous nous tournons vers une nouvelle gouvernance avec un conseil d'administration en poste depuis octobre dernier. Ses membres auront le privilège de guider une équipe extraordinaire, engagée de manière généreuse et innovante, dans la réalisation de la belle mission qui nous est confiée!

DÉCLARATION DE SERVICES



AU SERVICE DES ÉLÈVES ET DES COMMUNAUTÉS EN COHÉRENCE AVEC NOTRE VISION ET NOS VALEURS:

- Nous croyons au développement du plein potentiel de chaque élève et le supportons dans son engagement envers la réussite par une approche inclusive en cohérence avec le Programme de formation de l'école québécoise.
- Nous valorisons ses aspirations personnelles et professionnelles et l'encourageons à contribuer activement aux transformations de la société en tant que personne libre et engagée.
- Nous soutenons une culture d'apprentissage qui allie pédagogie et technologie, au service du travail collaboratif à l'ère numérique.
- Nous prenons les virages du changement dans une perspective constructive et stimulante pour nos élèves et notre personnel.
- Nous croyons à l'importance de l'implication des parents dans le cheminement éducatif de leurs enfants.

NOUS RÉPONDONS AUX DIVERS BESOINS:

- En assurant la meilleure qualité de services éducatifs à l'ensemble des élèves que nous desservons, et ce, à différentes étapes de vie.
- En accompagnant le développement des compétences par la supervision de tous les membres du personnel.
- En développant et maintenant des environnements accessibles et stimulants pour les élèves, le personnel, les parents et les partenaires de la communauté.
- En répartissant, de manière équitable, les ressources humaines, financières et matérielles dans tous nos établissements.
- En nous impliquant comme partenaire actif dans divers secteurs d'activités.
- En contribuant à la promotion de l'éducation et de la formation sur notre territoire.
- En offrant des programmes novateurs de formation pour répondre aux intérêts et besoins de la population et des entreprises.

QUI SOMMES-NOUS ?

Le Centre de services scolaire René-Lévesque est une organisation apprenante, ouverte sur son milieu, comptant plus de 1 300 membres du personnel, ce qui en fait un des plus importants employeurs de la région!

NOTRE TERRITOIRE :

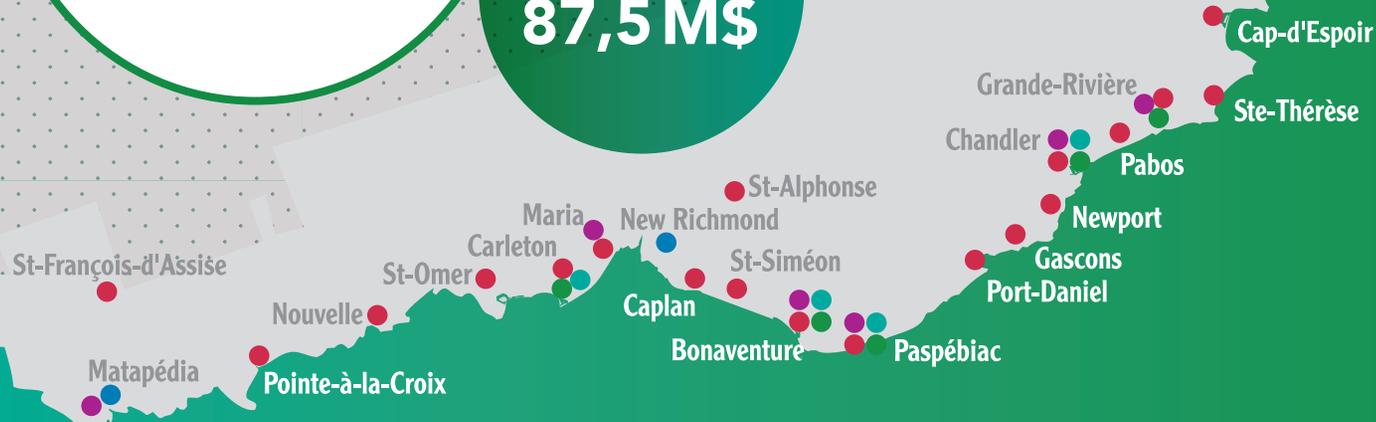
Plus de 300 kilomètres longeant le littoral sud de la péninsule gaspésienne, de Percé jusqu'aux portes de la Matapédia, entre la baie des Chaleurs et les monts Chic-Chocs.

Nous desservons

5 314
élèves

jeunes et adultes

Notre budget
87,5 M\$



NOS ÉLÈVES

Préscolaire
(4 et 5 ans)

527

Primaire

2 240

Secondaire

1 767

Éducation
des adultes

396

Formation
professionnelle

384

NOS ÉTABLISSEMENTS

20 ●
écoles
primaires

2 ●
écoles
primaires-secondaires

5 ●
écoles
secondaires

2 ●
centres d'éducation
des adultes

2 ●
centres de formation
professionnelle

CONSEIL DES COMMISSAIRES EN 2019-2020

Nombre de
plaintes en
2019-2020:

● Le **secrétaire général** a traité
3 plaintes et 8 demandes
d'accès à l'information

● Le **protecteur de l'élève**
a traité 3 plaintes

Le conseil des commissaires a été
en fonction jusqu'en février 2020.

Nous les remercions de leur
engagement dans notre mission
éducative durant quelque 20 ans!



DANS L'ORDRE HABITUEL :

Louis Bujold, directeur général,
Luc Litalien, Yolande Chouinard,
vice-présidente, Paul Lamarre,
Maggie Bujold, Diane Beaudin,
Jean Couture, président, Pierre Arsenault,
Gisèle Roy, Rachel Béland-Gagné,
Doris Méthot, Gérald Legouffe,
Richard Duguay, Chantal Henry et
Joshua Burns.

(commissaires absents :

Louis Lévesque, Marc Lusignan,
David Philippe et Denis Gauthier,
secrétaire général)

LES 3 ENJEUX DE NOTRE PEVR

Ce rapport annuel 2019-2020 présente, pour la première fois, les résultats directement liés aux 3 enjeux qui constituent notre PEVR 2018-2023, alors que les précédents rapports rendaient compte des résultats liés aux 5 buts de la convention de partenariat maintenant échu.

Évidemment, le contexte de la pandémie a réduit notre marge de manœuvre dans le déploiement et le suivi des moyens choisis pour atteindre nos objectifs, mais nous avons tout de même réussi à en mettre plusieurs en place. Ils sont énumérés en marge des tableaux d'indicateurs présentés dans les pages qui suivent.



ENJEU

1

ENJEU

2

ENJEU

3

LES 3 ENJEUX DE NOTRE PEVR

ENJEU

1

DIPLOMATION, QUALIFICATION ET FORMATION CONTINUE

Voici cinq grands défis à atteindre, en cohésion avec les visées ministérielles.

- Intervenir de façon préventive dès le plus jeune âge
- Diminuer les écarts de réussite entre les élèves HDAA et les élèves réguliers
- Diminuer la proportion d'élèves entrant à 13 ans et plus au secondaire

- Former tout au long de la vie pour répondre aux besoins en littératie
- Assurer les mêmes conditions de réussite entre les milieux et les établissements dans un contexte de mixité scolaire et socioéconomique à indice de défavorisation élevée.

ENJEU

2

PRÉVENTION ET RÉUSSITE EN LITTÉRATIE

Un des objectifs visés par le MEES est d'atteindre un très haut taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, de langue d'enseignement de la 4^e année du primaire. Nous partageons cet objectif et nous y travaillons constamment.

À ce propos d'ailleurs, un projet amorcé en 2012 qui fait notre fierté, est la démarche de prévention des difficultés en lecture et écriture au préscolaire

et au primaire vécue en approches collaboratives.

Un terreau fertile pour le déploiement de cette approche préventive a été l'implantation de 5 groupes de maternelle temps plein 4 ans depuis cinq ans et 8 autres groupes de maternelle temps plein 4 ans devraient être mis en place d'ici 2022. Cette offre de service constitue un levier significatif en prévention.

ENJEU

3

DÉVELOPPEMENT GLOBAL DE L'ÉLÈVE DANS UN ENVIRONNEMENT SAIN ET STIMULANT

Dans le contexte actuel où les élèves doivent trouver du sens à leurs apprentissages, nous exploitons davantage les domaines généraux de formation. Les 5 domaines recouvrent diverses facettes qui répondent à des attentes sociales importantes en éducation.

C'est sur le développement des compétences du Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ), notamment les compétences transversales,

que nous axons nos interventions en vue de bien préparer nos élèves aux réalités et transformations du 21^e siècle.

Des pratiques pédagogiques efficaces et motivantes, correspondant mieux aux aspirations et intérêts des élèves, et l'aménagement d'environnements flexibles, sont des mesures qui favorisent le développement des apprentissages collaboratifs.

DIPLOMATION, QUALIFICATION ET FORMATION CONTINUE

ORIENTATION

- o Augmenter la diplomation, la qualification et le développement des compétences tout au long de la vie

OBJECTIFS

- o Augmenter le taux de diplomation et la qualification chez les différents groupes d'élèves
- o Augmenter le nombre de personnes inscrites en formation continue et dans les divers programmes de formation professionnelle



ENJEU

1

INDICATEUR 1 : TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION DES ÉLÈVES DE MOINS DE 20 ANS

ANNÉE DE PUBLICATION DES RÉSULTATS	RÉSULTATS OBTENUS								CIBLE 2023
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	
SEXES RÉUNIS	76%	76,1%	77,3%	77,1%	75,1%	78,2%	82,3%	77,1%	84%
MASCULIN	68,6 %	65,7 %	74,8 %	73,7 %	69,5 %	75,0%	78,5%	71,1%	
FÉMININ	83,1 %	86,1 %	79,9 %	80,9 %	81,3 %	81,5 %	85,9 %	83,7%	

Source : MEES – Portrait des statistiques ministérielles – Juillet 2019

Le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans a diminué pour l'année 2019 notamment chez les garçons. Cette baisse était prévisible lorsque nous faisons l'analyse de la cohorte. Cependant, on observe une remontée pour les deux prochaines années, ce qui nous laisse envisager qu'on pourrait atteindre la cible dans les délais prévus.

INDICATEUR 2 : TAUX ANNUEL DE SORTIES SANS DIPLÔME NI QUALIFICATION EN FORMATION GÉNÉRALE JEUNES

RÉSULTATS OBTENUS				
SORTIES ANNUELLES SANS DIPLÔME NI QUALIFICATION	2015	2016	2017	2018
SEXES RÉUNIS	12,4 %	12,9 %	12 %	10,1 %
MASCULIN	14,5 %	13,9 %	15,3 %	15,8 %
FÉMININ	10,5 %	12,1 %	8,8 %	5,1 %

Source : MEES – Portrait des statistiques ministérielles – Juillet 2019

Le taux de décrochage a diminué considérablement chez les filles, cependant le défi demeure pour les garçons. Des moyens sont mis en place pour l'atteinte de la cible.

INDICATEUR 3 : TAUX D'ÉLÈVES ENTRANT À 13 ANS OU PLUS AU SECONDAIRE

RÉSULTATS OBTENUS					CIBLE DU CSS EN 2023
	2015	2016	2017	2018	
SEXES RÉUNIS	17,5 %	16,2 %	13,5 %	18,6 %	11,4 %
MASCULIN	22,6 %	23,6 %	20,1 %	21,5 %	
FÉMININ	11,9 %	7,8 %	6,5 %	15,3 %	

Source : MEES – Portrait des statistiques ministérielles – Juillet 2019

Le taux de redoublement a augmenté chez l'ensemble des élèves et nous notons une forte hausse chez les filles. Nous constatons que notre taux est supérieur à l'ensemble du Québec, nous devons mettre en place des moyens pour changer cette situation.



MOYEN DU PEVR MIS EN PLACE :

Accompagnement des équipes-écoles dans l'identification, le suivi des élèves et la mise en œuvre de pratiques efficaces pour réduire le décrochage.

PRÉVENTION ET RÉUSSITE EN LITTÉRATIE

ORIENTATION

- o Améliorer les compétences en littératie dès la petite enfance

OBJECTIFS

- o Augmenter la proportion d'enfants qui commencent leur scolarité en possédant les préalables nécessaires en littératie.
- o Augmenter le taux de réussite aux épreuves ministérielles d'écriture en langue d'enseignement en 4^e année du primaire et en 5^e année du secondaire
- o Augmenter le nombre d'adultes qui participent annuellement à des activités en littératie



ENJEU

2

INDICATEUR 1 : TAUX D'ÉLÈVES QUI COMMENCENT LEUR SCOLARITÉ EN AYANT LES PRÉALABLES EN LITTÉRATIE

ANNÉE DE PUBLICATION DES RÉSULTATS	TAUX D'ÉLÈVES						CIBLE DU CSS EN 2022
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
SEXES RÉUNIS	62,8%	56,6%	69%	60%	72%	67%	80%

Source : CSSRL - Juillet 2020

Le taux des élèves qui commencent leur scolarité en ayant les préalables en littératie a augmenté depuis plusieurs années grâce à la collaboration que nous avons avec les partenaires qui accueillent les enfants 0 – 4 ans. La baisse constatée en 2020 semble attribuable à deux facteurs d'influence. Le premier étant en lien avec une diminution, chez les 0 à 4 ans, des activités de prévention de la part des initiatives communautaires en littératie, après une réorganisation de leurs services. Le second, lui, peut être rattaché à une moindre fiabilité des données utilisées, en lien avec les difficultés rencontrées par certaines écoles dans la tenue des dépistages à l'entrée. Des efforts seront mis à prévenir la résurgence de ces deux problématiques.

INDICATEUR 2 : TAUX DE RÉUSSITE À L'ÉPREUVE D'ÉCRITURE 4^E ANNÉE

ANNÉE DE RÉFÉRENCE	RÉSULTATS OBTENUS				CIBLE DU CSS EN 2022
	2017	2018	2019	2020	
SEXES RÉUNIS	86,5 %	84,5 %	86,5 %	N.D.	90%

Source : MEES – Portrait des épreuves obligatoires

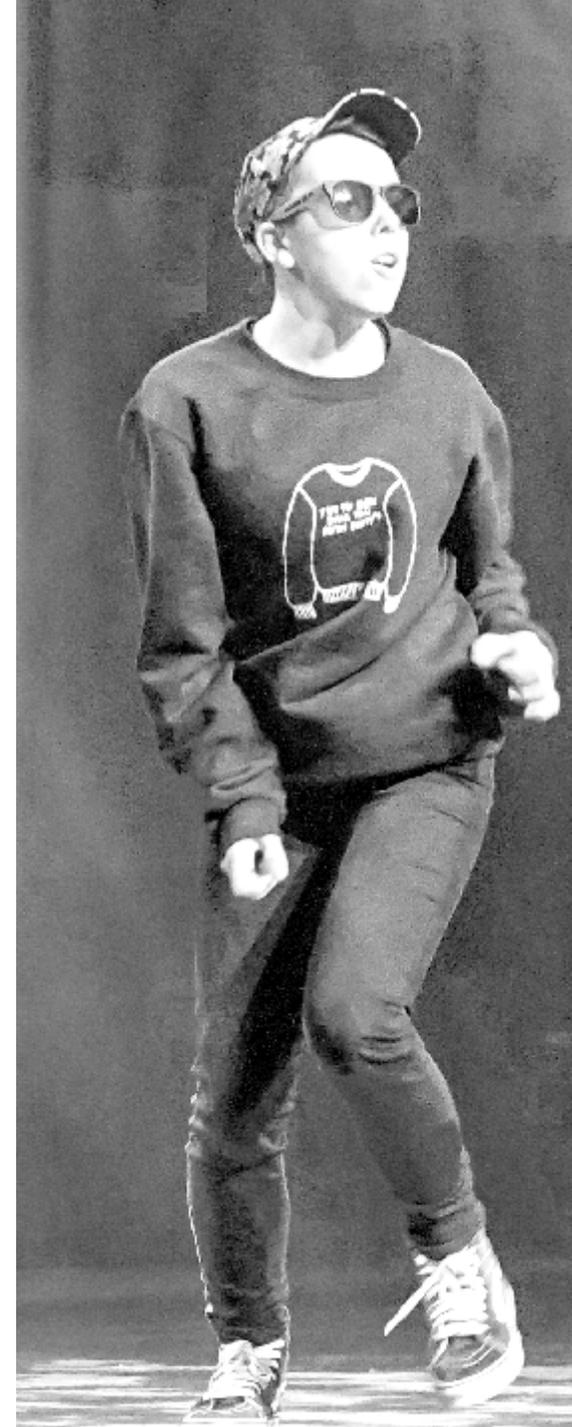
Le taux de réussite à l'épreuve d'écriture en 4^e année demeure stable. Considérant la fermeture des écoles au printemps 2020, les élèves n'ont pas passé l'épreuve de 4^e année, ce qui explique la donnée non disponible.

INDICATEUR 3 : TAUX DES ÉLÈVES AYANT UN RÉSULTAT SUPÉRIEUR À 69 % À L'ÉPREUVE D'ÉCRITURE 4^E ANNÉE

ANNÉE DE RÉFÉRENCE	RÉSULTATS OBTENUS				CIBLE MINISTÉRIELLE 2020
	2017	2018	2019	2020	
SEXES RÉUNIS	58,2%	67,7%	69%	N.D.	65%

Source : MEES – Portrait des épreuves obligatoires

Le taux des élèves ayant un résultat supérieur à 69 % à l'épreuve d'écriture 4^e année est en hausse. En 2019, nous avons même dépassé la cible qui était de 65 %, ce qui indique que les moyens mis en place donnent des résultats.



INDICATEUR 4 : TAUX DE RÉUSSITE À L'ÉPREUVE D'ÉCRITURE DE 5^E SECONDAIRE

ANNÉE DE RÉFÉRENCE	RÉSULTATS OBTENUS				CIBLE DU CSS EN 2022
	2017	2018	2019	2020	
SEXES RÉUNIS	80,4 %	80,8 %	85,7 %	N.D.	85,2 %

Source : MEES – Portrait des épreuves obligatoires

Le taux de réussite à l'épreuve d'écriture a augmenté en 2019, la fermeture des écoles ne nous permet pas d'avoir la donnée en 2020.

MOYENS DU PEVR MIS EN PLACE :

Soutien et accompagnement des équipes-écoles à la mise en place des pratiques efficaces de prévention en littératie

- Maintien et enrichissement des pratiques (préscolaire et primaire)
- Soutien et accompagnement des équipes-écoles dans le développement des équipes collaboratives efficaces axées sur les apprentissages essentiels.



DÉVELOPPEMENT GLOBAL DE L'ÉLÈVE DANS UN ENVIRONNEMENT SAIN ET STIMULANT

ORIENTATION

- o S'assurer que les établissements offrent des environnements sains et stimulants

OBJECTIFS

- o Favoriser l'intégration des domaines généraux de formation et assurer le développement des compétences transversales en priorisant celle permettant de coopérer
- o Contribuer au bien-être et à la sécurité des élèves



ENJEU

3



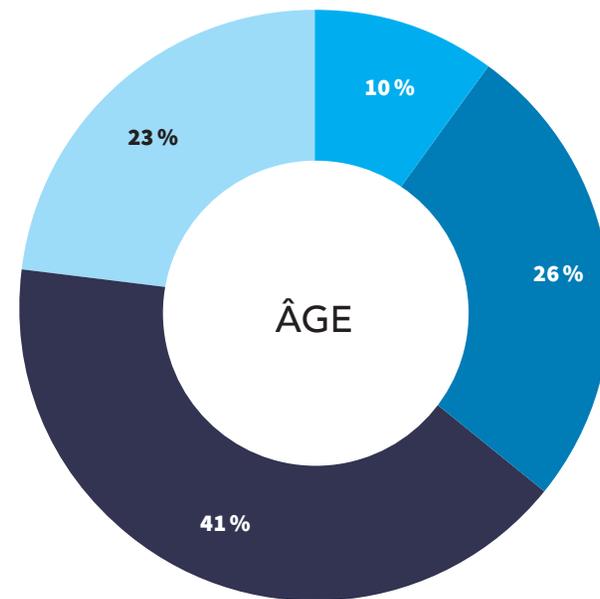
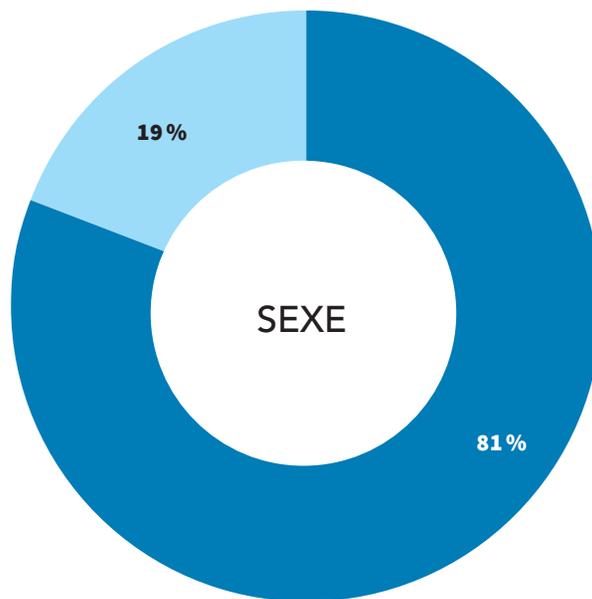
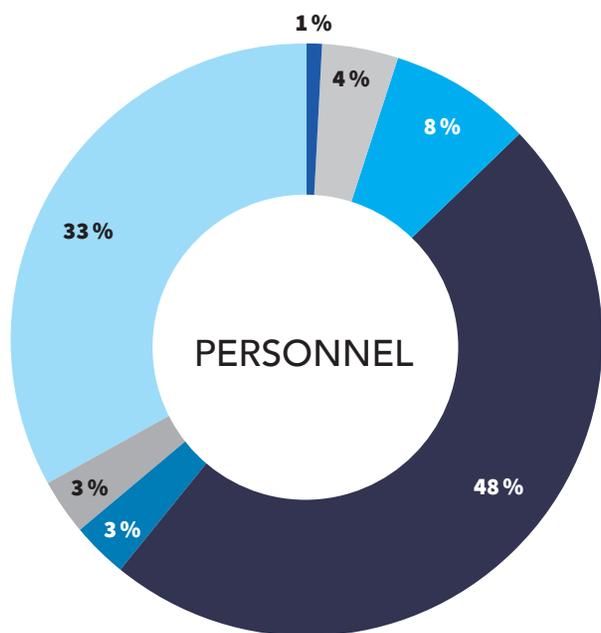
MOYENS DU PEVR MIS EN PLACE :

Soutien des équipes-écoles dans l'intégration et l'actualisation des DGF (contextes signifiants et motivants) dans les projets éducatifs et les situations d'apprentissage

Aménagement et maintien de nos établissements pour qu'ils soient sécuritaires et en bon état



NOTRE PERSONNEL AU SERVICE DES ÉLÈVES



- Personnel cadre
- Directions d'établissement
- Personnel professionnel
- Enseignants - Secteur Jeunes
- Enseignants - Formation professionnelle
- Enseignants - Éducation des adultes
- Personnel de soutien

- Hommes
- Femmes

- 20 à 30 ans
- 31 à 40 ans
- 41 à 51 ans
- 50 ans et plus

LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS



De par l'article 20 de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État, qui exige que chaque organisme fasse état de l'application de certaines dispositions prévues à la Loi dans son rapport annuel, voici deux tableaux cumulatifs illustrant le nombre d'employés et employées par catégorie d'emploi, pour la période ciblée.

	AVRIL 2019 À MARS 2020			
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés
1 Personnel d'encadrement	75 151,16	0,00	75 151,16	47
2 Personnel professionnel	99 975,32	98,75	100 074,07	72
3 Personnel infirmier	0,00	0,00	0,00	0
4 Personnel enseignant	698 673,86	1 203,13	699 876,99	824
5 Personnel de bureau, technicien et assimilé	435 490,24	1 428,56	436 918,80	485
6 Agents de la paix	0,00	0,00	0,00	0
7 Ouvriers, personnel d'entretien et de service	17878,89	343,50	18 222,39	17
8 Étudiants et stagiaires	0,00	0,00	0,00	0
Total	1 327 169,46	3 073,94	1 330 243,41	1 445

	AVRIL 2018 À MARS 2019			
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés
1 Personnel d'encadrement	75 067,37	0,00	75 067,37	47
2 Personnel professionnel	90 300,27	133,75	90 434,02	60
3 Personnel infirmier	0,00	0,00	0,00	0
4 Personnel enseignant	675 906,31	944,97	676 851,28	784
5 Personnel de bureau, technicien et assimilé	408 688,94	718,80	409 407,73	474
6 Agents de la paix	0,00	0,00	0,00	0
7 Ouvriers, personnel d'entretien et de service	21 089,75	376,50	21 466,25	16
8 Étudiants et stagiaires	0,00	0,00	0,00	0
Total	1 271 052,63	2 174,02	1 273 226,65	1 381

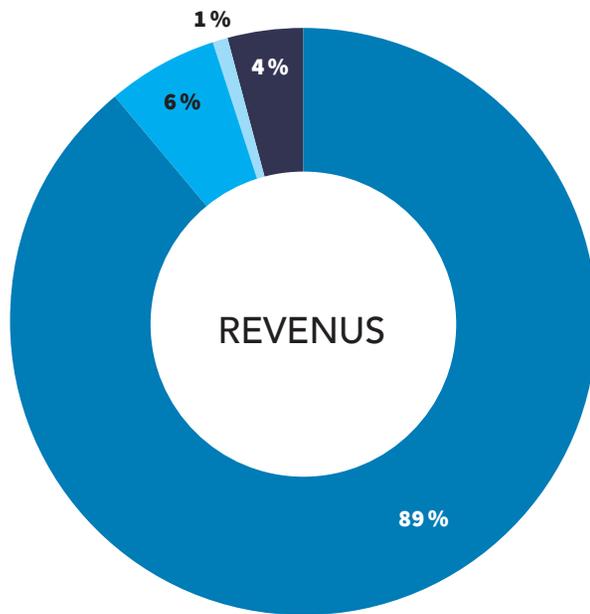
Source : EDM (CES) 2019

INVESTISSEMENTS AU SERVICE DE NOS ÉLÈVES

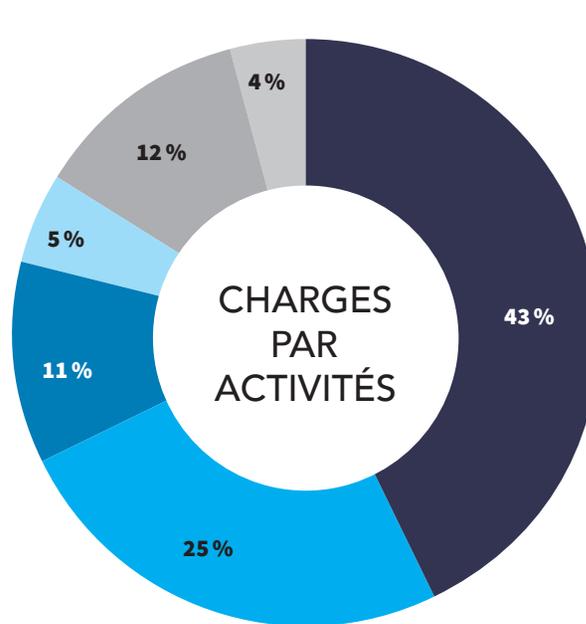
Un budget global de 87,5 M \$

- 79 % du budget alloué aux services aux élèves
- 12 % du budget alloué aux activités relatives aux immeubles
- 5 % du budget alloué aux activités administratives
- 4 % du budget alloué à des activités connexes

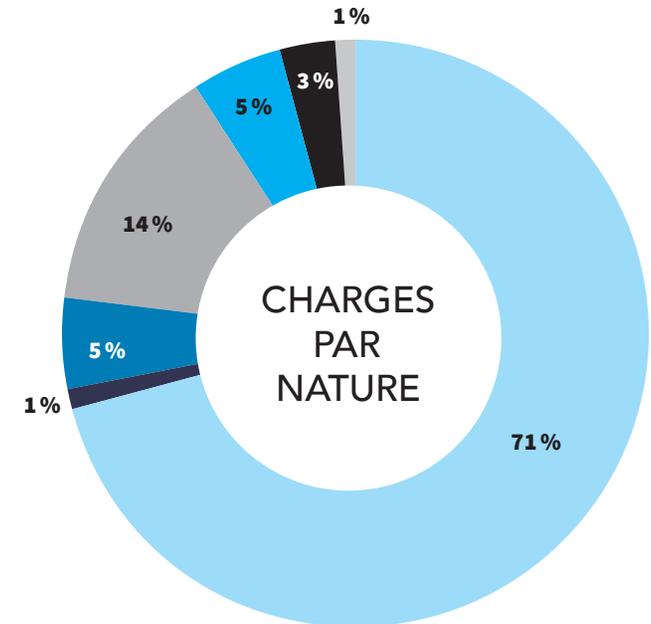
- Une masse salariale de 63,4 M\$ investie en personnel dédié à la réussite des élèves
- Une gestion rigoureuse des dépenses administratives
- Réalisation de divers projets relatifs à l'amélioration des immeubles et équipements pour 7,3 M \$
- Un déficit annuel de (1 467 704 \$)
- Un surplus accumulé de 3,51 M\$ (dont 90 770\$ disponibles selon la réglementation du MEES)



- Ministère de l'Éducation
- Taxe scolaire
- Subventions d'autres ministères
- Autres revenus



- Enseignement et formation jeunes et adultes
- Soutien à l'enseignement et à la formation
- Services d'appoint
- Activités administratives
- Activités relatives aux biens meubles et immeubles
- Activités connexes



- Rémunération et contribution de l'employeur
- Frais de déplacement
- Fournitures et matériel
- Services, honoraires et contrats
- Investissements non capitalisables et amortissement
- Service de la dette
- Autres charges

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE PARENTS

CHANTAL HENRY
PRÉSIDENTE



C'est avec plaisir que je vous écris ces quelques lignes pour rendre compte du travail réalisé par le comité de parents en 2019-2020.

Avec la Covid-19, nous avons vécu une année assez différente des précédentes, une année exigeante à la gestion du comité de parents, une année où nos projets ont été « mis sur la glace », ce qui fait que nous ne savons pas quand nous allons pouvoir relancer nos discussions.

Pendant ce temps, nous avons gardé en tête le bien-être des élèves et nous avons échangé, grâce aux courriels, les informations pertinentes afin que tous les parents soient mis au parfum de ce qui se passait au comité et dans nos écoles.

Cette année en a été une où le changement nous a ébranlés, l'abolition des commissions scolaires et la pandémie ayant fait partie prenante d'un important bloc de l'agenda. Nous avons réussi à passer à travers, et ce, avec l'aide de nos collaborateurs et collaboratrices: M. Louis Bujold, directeur général, M^{me} Josée Arseneau, directrice générale adjointe, M^{me} Élane Bujold pour tout le travail de secrétariat, de même que M^{me} Monica Pichette, directrice des services éducatifs et M. Julien Cyr, animateur à la vie étudiante pour l'organisation des activités culturelles.

Je tiens aussi à souligner l'engagement des membres du Comité de parents. Voilà un comité où nous pouvons échanger afin de défendre et de promouvoir les intérêts des parents et des élèves de l'école publique primaire et secondaire, de façon à assurer la qualité de l'éducation offerte aux enfants et leur réussite. Telle est notre mission!

En terminant, je souhaite que l'année 2019-2020 nous ait permis de croire en nous et de faire en sorte que nous sortions de cette année avec la tête remplie de belles réussites même en situation de confinement!



PRINCIPAUX DOSSIERS AYANT FAIT L'OBJET DE CONSULTATION ET DE TRAITEMENT

- o Nouveau mode de gouvernance
- o Nouvelle constitution des centres de services scolaires
- o Pandémie Covid-19
- o Décisions et processus du MEES concernant le retour à l'école avec le COVID-19
- o Plan triennal de destination et de répartition des immeubles
- o Cadre budgétaire 2020-2021
- o Règles de répartition budgétaire 2020-2021
- o Politique relative aux contributions financières exigées des parents ou des usagers 2020-2021
- o Calendrier scolaire 2020-2021
- o Règles de répartition des services éducatifs dans les écoles.

ACTIVITÉS DU COMITÉ

- o Le comité a tenu 5 rencontres régulières avec une participation des membres à chacune d'entre elles.
- o Le rôle des parents au sein du comité de parents est un rôle de liaison entre les différentes instances du centre de services scolaire, comme le conseil d'administration, les conseils d'établissement et les parents. Les parents ont un rôle fondamental dans la démocratie scolaire. Quelle que soit l'instance où ils s'impliquent, ils participent à définir une école publique de qualité, répondant aux besoins de chaque élève.

PERSPECTIVES 2019-2020

- o Au cours de la prochaine année, le Comité de parents poursuivra sa mission en continuant d'informer les parents des changements et des nouveautés qui se présenteront au cours de la prochaine année. C'est avec plaisir que nous poursuivrons notre collaboration avec le CSSRL.

RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Le protecteur de l'élève a comme mandat d'examiner la plainte d'une personne insatisfaite de l'examen de sa plainte par le Centre de services scolaire René-Lévesque (CSSRL). Il peut se saisir d'une plainte à toute étape de la procédure s'il estime que son intervention est nécessaire afin d'éviter que le plaignant ou la plaignante subisse un préjudice. À la suite de son évaluation, il fait suivre son avis à la présidence du conseil d'administration.

Au cours de l'année scolaire 2019-2020, le protecteur a été consulté pour différents motifs. On entend ici par consultation des questions concernant le processus ou la démarche à suivre selon la situation.

Le protecteur prend le temps d'écouter la personne et l'accompagne dans sa démarche et s'assure toujours d'un suivi après la référence.

Plusieurs appels ont été référés au secrétariat général ou à la direction des services éducatifs.

VOICI LE BILAN ANNUEL DES ACTIVITÉS DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE :

- o Rencontre bilan avec la direction des services éducatifs
- o Le protecteur a été consulté à trois reprises pour différents motifs. Chaque fois, la personne est dirigée vers la bonne instance. Le protecteur de l'élève s'assure toujours de faire un suivi après la référence.
- o Deux plaintes ont été évaluées et des avis ont été envoyés au conseil des commissaires en septembre 2019 et novembre 2019.

Je tiens à souligner l'engagement du personnel enseignant et de tout le personnel des écoles en cette période de pandémie. Leur travail est primordial pour la santé éducative de nos enfants.



**BENOIT
LAMARCHE**
PROTECTEUR
DE L'ÉLÈVE

RAPPORT RELATIF À L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE



Dans le cadre de la Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école, en vigueur depuis juin 2012, la direction d'école doit transmettre à la direction générale du Centre de services scolaire René-Lévesque, un rapport sommaire faisant état de la nature des événements qui se sont produits dans son école et du suivi qui leur a été donné.

De son côté, le centre de services scolaire, dans son rapport annuel, doit faire mention de la nature des plaintes qui lui ont été transmises, des interventions qui ont été faites et de la proportion des interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève.

Cependant, pour préserver les informations nominatives concernant des élèves, le centre de services scolaire est légalement tenu de ne pas publier, ailleurs qu'au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), les données des écoles comptant moins de 30 élèves ou ayant fait l'objet de 5 événements d'intimidation ou de violence et moins.

Puisque nous sommes dans cette situation le rapport détaillé de ces événements ne sera transmis qu'au MEES.

Au secteur primaire, 7 situations d'intimidation ou de violence ont été documentées dans 6 établissements scolaires différents. Au secteur secondaire, ce sont 9 situations d'intimidation ou de violence qui ont été rapportées dans 5 établissements.

Dans l'ensemble des situations documentées, les interventions réalisées ont mené à la résolution de la problématique d'intimidation ou de violence vécue.

PILOTAGE ET SUIVI

Engagés dans l'atteinte de nos objectifs de persévérance et de réussite des élèves, jeunes et adultes, nous poursuivons l'application de divers mécanismes pour assurer la réalisation de notre mission éducative.

- o Comité de pilotage et de suivi du PEVR
- o Comité restreint de gouvernance et d'éthique
- o Tableau de bord

Le suivi se fait à partir d'un logiciel d'entrepôt de données (Lumix). Une personne est désignée spécifiquement comme responsable de ce dossier.

L'analyse des résultats se complète lors de la publication des indicateurs du MEES et des ajustements sont apportés suite à leur analyse.

En cours d'année, un suivi s'effectue périodiquement par le comité de pilotage afin d'apporter les ajustements nécessaires au tableau de bord intégré.



RAPPORT ANNUEL

2019
2020



145, avenue Louisbourg
Bonaventure (Québec) G0C 1E0
418 534-3003

 www.facebook.com/CSReneLevesque/
www.csrl.qc.ca

Design graphique : Anie Cayouette
Photographie : Olivier Poulin

 Commission scolaire
René-Lévesque

Centre
de services scolaire
René-Lévesque

Québec 